

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

D7. Durée de la formation jusqu'à l'obtention d'un diplôme secondaire II

Globalement, 7 jeunes sur 10 obtiennent leur diplôme secondaire II en prenant au maximum un an de plus que la durée théorique : 46% des élèves issus du cycle d'orientation (CO) ont obtenu leur certification de niveau secondaire II « à l'heure » et 24% l'ont obtenue avec une année de retard. Il s'écoule en moyenne 5,6 ans depuis la sortie du CO jusqu'à l'obtention d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) au lieu des 2 années théoriques, les jeunes concernés ayant souvent connu des interruptions de formation. Des dispositifs permettent de maintenir les jeunes dans le système de formation (en lien avec l'objectif visant à certifier 95% d'une classe d'âge), mais cela implique en contrepartie un allongement du temps nécessaire pour arriver jusqu'au diplôme.

Le Conseil d'État a fixé comme objectifs prioritaires pour l'enseignement de « permettre à chaque élève d'atteindre la maîtrise des attentes fondamentales définies dans le plan d'études romand », de « mieux orienter les élèves en cours et à l'issue de l'enseignement secondaire I » et de « réduire la durée des parcours scolaires » (notamment dans l'enseignement secondaire II). Pour suivre ce dernier objectif, trois indicateurs budgétaires ont été définis : le taux d'élèves issus du cycle d'orientation (CO) ayant obtenu une certification de niveau secondaire II dont la durée pour l'obtenir (depuis la sortie du CO) (i) ne dépasse pas la durée théorique, (ii) ne l'excède pas d'une année ou, enfin, (iii) de deux ans.

Cette synthèse a pour objectif de mettre en exergue le temps nécessaire pour obtenir un premier titre secondaire II depuis la fin du secondaire I. Théoriquement, sans retard au cours de la formation (redoublement et/ou réorientation), une certification secondaire II s'obtient en 2, 3 ou 4 ans après la sortie du secondaire I. L'analyse des parcours après la scolarité obligatoire montre que la durée effective de formation jusqu'à l'obtention d'une certification secondaire II est souvent plus longue que la durée théorique, en particulier pour la formation professionnelle duale.

Un titre de niveau secondaire II : une condition minimale pour une insertion professionnelle de qualité

L'obtention d'un titre de niveau secondaire II est la condition minimale pour espérer une insertion professionnelle et sociale de qualité. Ce constat est d'autant plus vrai dans le canton de Genève, qui connaît un marché du travail fortement concurrentiel et exigeant en termes de qualification. Au niveau politique, on relèvera la volonté d'amener le plus grand nombre de jeunes jusqu'à l'obtention d'une certification, avec d'une part l'objectif de la CDIP qui vise à certifier 95% d'une classe d'âge et d'autre part la mise en place de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18). En parallèle, le canton de Genève développe des programmes de lutte contre le décrochage scolaire (CAP Formations p. ex.) ainsi que des formations pré-qualifiantes qui accueillent des jeunes ne pouvant entrer directement à la sortie du secondaire I dans une filière certifiante du secondaire II. L'ensemble de ces dispositifs permet de maintenir les jeunes dans le système de formation et les préparer à entrer dans une formation certifiante, mais implique en contrepartie un allongement du temps nécessaire pour arriver jusqu'au diplôme.

L'écart entre la durée effective et théorique varie de 4 mois à 4 ans selon le diplôme secondaire II

Le parcours jusqu'à l'obtention d'un titre de niveau secondaire II n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Aussi bien à Genève que dans le reste de la Suisse, les passages par des structures pré-qualifiantes, les réorientations, les redoublements, les interruptions de formation sont autant d'événements qui peuvent venir ponctuer les carrières scolaires des jeunes. La durée s'écoulant entre la fin du secondaire I et l'obtention d'un titre de niveau secondaire II varie selon la formation certifiante entreprise, mais aussi selon les aléas du parcours de formation des jeunes (voir Rastoldo et Mouad, 2015).

D7.a Durée théorique et durée moyenne jusqu'à l'obtention d'une certification de niveau secondaire II, selon le diplôme, volées 2014, 2017 et 2019

Diplôme obtenu	Durée théorique	Durée moyenne (en années) depuis la fin du secondaire I ⁽¹⁾					Écart par rapport à la durée théorique (en mois)				
		2014	2017	2019	Variation		2014	2017	2019	Variation	
					2014-2019	2017-2019				2014-2019	2017-2019
Maturité gymnasiale	4 ans	4.3	4.3	4.3	0.0	0.0	4 mois	4 mois	4 mois	0 mois	0 mois
Certificat de culture générale	3 ans	3.9	3.9	3.8	-0.2	-0.1	11 mois	11 mois	10 mois	-2 mois	-1 mois
CFC dual	4 ans	6.5	7.1	7.7	+1.2	+0.6	30 mois	37 mois	44 mois	+15 mois	+7 mois
CFC plein temps	4 ans	5.0	5.2	4.9	-0.1	-0.3	12 mois	14 mois	11 mois	-1 mois	-3 mois
CFC dual	3 ans	6.4	7.2	7.5	+1.1	+0.3	40 mois	50 mois	54 mois	+14 mois	+4 mois
CFC plein temps	3 ans	4.8	4.5	4.2	-0.7	-0.3	22 mois	18 mois	14 mois	-8 mois	-4 mois
AFP	2 ans	4.9	5.6	5.0	+0.2	-0.5	34 mois	43 mois	36 mois	+2 mois	-6 mois

N.B. Seuls sont pris en compte les élèves qui sortent du secondaire I. Les formations pour adultes (Collège, École de culture générale et CFC) ne sont pas prises en compte. Les données 2018 sont disponibles dans le classeur Excel.

⁽¹⁾ Durée s'écoulant entre la fin du secondaire I et l'obtention du diplôme, en années et dixièmes d'année : 4.3 ans équivalent à 4 ans et 4 mois (3/10^e d'année).

Source : SRED/nBDS.

La maturité gymnasiale est le seul diplôme qui s'obtient en moyenne dans le délai théorique de formation (4,3 ans de durée effective après le secondaire I pour une durée théorique de 4 ans) (voir **D7.a**), cette durée étant très stable dans le temps. Le certificat de culture générale s'obtient également en moyenne en environ 4 ans après la sortie du secondaire I, cette durée ayant légèrement diminué dans les années récentes (-2 mois entre 2014 et 2019). Celui-ci se préparant en 3 ans, cela témoigne de parcours moins linéaires avec des réorientations (après un passage par le Collège ou le Centre de formation professionnelle [CFP] Commerce par exemple).

Si l'on tient compte de la durée théorique de formation, les attestations fédérales de formation professionnelle (AFP) connaissent proportionnellement l'un des écarts les plus grands entre la durée théorique (2 ans) et la durée effective depuis la sortie du secondaire I jusqu'à l'obtention du diplôme (5 ans en moyenne). Les jeunes concernés ont en effet souvent connu des interruptions de formation après le secondaire I et des passages par des structures de transition. À noter que cette durée a connu un pic en 2017 (5,6 ans en moyenne) et tend à diminuer légèrement depuis.

CFC en école à plein temps : des parcours plus courts que pour un CFC dual

En ce qui concerne les certificats fédéraux de capacité (CFC), deux éléments apparaissent nettement à propos du mode d'apprentissage (en école à plein temps ou en voie duale) d'une part, et de la durée théorique pour préparer le CFC (3 ou 4 ans) d'autre part : (i) les parcours de formation jusqu'à l'obtention d'un CFC par la voie à plein temps sont plus courts que ceux menant au CFC dual, notamment parce que les premiers commencent plus directement après la scolarité obligatoire que les seconds ; (ii) l'écart à la durée théorique est plus important pour les CFC en 3 ans que pour les CFC en 4 ans.

L'écart entre CFC en 3 ans et en 4 ans s'explique en partie par l'offre de formations et par le public concerné. Dans certains domaines professionnels (*arts appliqués et technique*), les apprentissages en 4 ans sont proportionnellement plus nombreux et l'entrée en apprentissage s'y réalise de manière un peu plus directe après le secondaire I. À l'inverse, dans les domaines de la *santé*, du *social*, des *services*, de *l'hôtellerie et de la restauration*, les apprentissages en 3 ans sont plus fréquents et les jeunes qui s'orientent vers ces domaines professionnels connaissent des parcours de formation plus souvent ponctués de passages par d'autres formations du secondaire II (p. ex. structure offrant des formations pré-qualifiantes ou École de culture générale [ECG]).

L'écart entre CFC dual et plein temps tient également au fait qu'obtenir un CFC en deuxième certification est une situation plus fréquente chez les titulaires d'un CFC dual (23% d'entre eux détiennent déjà un autre titre) que chez ceux qui ont suivi la voie plein temps (7% dans ce cas). Par exemple, les titulaires d'un CFC dual dans le domaine de la santé et du social ou du commerce ont souvent obtenu au préalable un certificat ECG. Certains titulaires du CFC dual ont également fait auparavant une AFP, celle-ci n'étant, en effet, pas toujours une finalité en soi, puisque l'insertion sur le marché du travail peut s'avérer difficile avec ce diplôme (voir fiche **H2. Accès au marché du travail**). Après l'AFP, certains jeunes décident donc de compléter leur cursus avec un CFC, la plupart du temps en mode dual. Même s'ils peuvent en général entrer directement en 2^e année du CFC, ces jeunes connaissent, de fait, des parcours de formation relativement longs avant l'obtention d'un CFC.

On constate, entre la volée des diplômés 2017 et celle de 2019, une augmentation de la durée moyenne pour arriver jusqu'au CFC dual, qu'il se prépare en 4 ans (+7 mois) ou en 3 ans (+4 mois). Cette augmentation de la durée nécessaire à l'obtention d'un CFC dual s'inscrit dans une tendance haussière observée depuis 2014 (respectivement +15 mois et +14 mois). On peut avancer l'hypothèse que cette augmentation du temps pour obtenir un CFC dual est peut-être liée au retour en formation, via notamment le dispositif Cap Formations, de jeunes ayant connu de nombreux écueils dans leur parcours et notamment des interruptions de formation. En revanche, on relève une diminution du temps nécessaire pour l'obtention d'un CFC plein temps, que ce soit en 3 ans ou en 4 ans (-4 mois en moyenne).

Sept jeunes sur dix obtiennent leur titre secondaire II en prenant au maximum un an de plus que la durée théorique

Dans l'ensemble, en 2019, 46% des jeunes issus du secondaire I obtiennent leur titre secondaire II dans un temps équivalent à la durée théorique et 24% mettent une année de plus (voir **D7.b**). Toutefois, ces chiffres varient fortement en fonction du titre obtenu. Près des trois quarts des titulaires d'une maturité gymnasiale l'ont obtenue en 4 ans. Les réorientations vers cette formation sont très rares, celle-ci étant la filière la plus exigeante scolairement. Les allongements de parcours sont quasi exclusivement dus à des redoublements en cours de formation : 22% des diplômés obtiennent le certificat en 5 ans et 4% (soit une soixantaine de personnes sur l'ensemble du canton) en 6 ans.

Pour le certificat de culture générale, la situation est sensiblement différente. Seuls 45% des titulaires l'obtiennent 3 ans après leur sortie du CO. Les redoublements, les échecs aux examens (voir fiche **G3. Taux de réussite aux examens secondaire II**) ainsi que les jeunes qui intègrent l'ECG par son degré préparatoire, contribuent dans une certaine mesure à l'allongement du temps nécessaire à l'obtention du certificat de culture générale. Ces résultats illustrent aussi la place particulière qu'occupe l'ECG dans le système de formation genevois (voir Mouad et Brüderlin, 2020) constituant en partie une solution de formation pour des jeunes ayant échoué dans la filière gymnasiale, sans forcément allonger leur parcours de formation.

Il faut toutefois relever que la proportion d'élèves ayant obtenu le certificat ECG dans la durée théorique (3 ans) est en nette augmentation en 2019. Elle est passée de 36% en 2017 et 2018 à 45% en 2019 (soit une augmentation de 9 points). Plusieurs éléments peuvent expliquer cette hausse. En effet, en 2019, les titulaires d'un certificat de l'ECG sont (i) plus nombreux à être issus directement du CO, (ii) plus nombreux à avoir fréquenté la section à exigences élevées du CO (LS) et (iii) plus nombreux à avoir bénéficié de passerelles directes entre le Collège et l'ECG. En parallèle, on constate un meilleur taux de réussite à l'examen en 2018 (ce qui implique moins de redoublements en 3^e année l'année suivante) et en 2019. La conjonction de tous ces éléments contribue probablement à expliquer la hausse des certificats ECG obtenus 3 ans après la sortie du secondaire I. Il faudra néanmoins vérifier si cette tendance se confirme dans les années à venir.

D7.b Répartition selon la durée du parcours pour obtenir une certification de niveau secondaire II, selon le diplôme, volée 2019

Diplôme obtenu	Durée du parcours jusqu'à l'obtention du diplôme... ⁽¹⁾										
	...égale à la durée théorique	+ 1 an	+ 2 ans	+ 3 ans	+ 4 ans	+ 5 ans	+ 6 ans	+ 7 ans	+ 8 ans	+ 9 ans	+ 10 ans ou plus
Maturité gymnasiale	74%	22%	4%								
Certificat de culture générale	45%	34%	16%	4%							
CFC dual en 4 ans	17%	15%	12%	13%	8%	10%	8%	3%	6%	3%	5%
CFC plein temps en 4 ans	47%	33%	14%	2%	2%	1%					1%
CFC dual en 3 ans	6%	6%	13%	15%	15%	11%	12%	10%	3%	3%	5%
CFC plein temps en 3 ans	36%	36%	17%	7%	1%	1%	1%				
AFP	9%	22%	24%	14%	10%	11%	3%	2%	1%	1%	5%
Total	46%	24%	11%	5%	4%	3%	3%	2%	1%	1%	1%

N.B. Seuls sont pris en compte les élèves qui sortent du secondaire I. Les formations pour adultes (Collège, École de culture générale et CFC) ne sont pas prises en compte.

⁽¹⁾ Durée s'écoulant entre la fin du secondaire I et l'obtention du diplôme.

Source : SRED/nBDS.

Le CFC plein temps en 3 ans s'obtient plus directement par rapport à 2014

Pour la volée 2019, 36% des titulaires de CFC plein temps en 3 ans l'ont obtenu « à l'heure » contre 20% en 2014, soit une augmentation de 16 points, qui s'est réalisée de manière progressive depuis 2014. Les titulaires d'un CFC s'obtenant théoriquement en 4 ans à plein temps en école (p. ex. employé de commerce MP3+1, dessinateur, informaticien, horticulteur) sont 47% à l'avoir obtenu dans ce délai, et 33% l'ont obtenu en 5 ans. À l'opposé, seuls 6% des titulaires d'un CFC s'obtenant théoriquement en 3 ans par la voie duale l'ont obtenu dans ce délai théorique. Plus de 4 diplômés sur 10 obtiennent ce titre plus de 7 ans après leur sortie du secondaire I (soit 5 ans et plus que le délai théorique de 3 ans). Ces différences sont en grande partie dues aux raisons énoncées précédemment (entrée plus ou moins directe dans la formation certifiante après la scolarité obligatoire selon le type de CFC).

Allongement de certains parcours : une contrepartie inévitable pour certifier le plus grand nombre

L'allongement des parcours de formation constitue une contrainte organisationnelle pour l'institution scolaire qui doit s'adapter aux parcours interrompus en prévoyant des passerelles, en définissant des conditions d'admission et d'équivalence, en assurant la perméabilité entre les différentes formations.

Certes, ces aménagements représentent un coût financier pour le système de formation. Les actions mises en place à plusieurs niveaux par le DIP pour lutter contre le décrochage scolaire, et – en amont – pour renforcer l'orientation scolaire et professionnelle (avec par exemple les dispositifs développés au niveau du CO tels que Go apprentissage ou la refonte des cours IOSP) visent à limiter les impacts financiers.

C'est toutefois probablement le prix à payer si l'on veut qualifier le plus grand nombre de jeunes, comme le visent l'objectif de la CDIP et la mise en place de FO18. Ne laisser aucun jeune sans certification secondaire II représente également un investissement à moyen terme (moindres risques de chômage, moindre recours à l'aide sociale). En effet, en Suisse, les personnes sans qualification sont confrontées à un risque de chômage deux à trois fois plus important (voir Meyer, 2018) et sont également davantage exposées aux risques d'exclusion sanitaire et sociale (voir CSRE, 2014).

Pour les élèves, le défi porte sur le fait de devoir gérer le déroulement d'un parcours scolaire pouvant s'avérer compliqué en raison des exigences des filières et des difficultés que certains rencontrent, et qui les mènent parfois à des formations éloignées de leurs aspirations initiales. Néanmoins, un système de formation souple qui accepte des parcours complexes limite probablement les risques de rupture. Il permet également des parcours de formation où l'essai est toléré, avec la possibilité de construire des choix d'orientation sans renoncement préalable, et des espaces de requalification pour ceux qui ont connu des difficultés majeures.

*Annick Evrard, Rami Mouad et François Rastoldo
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)*

Pour en savoir plus

- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP. http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Autres_publications/eos-sred_2014.pdf
- CDIP (2011). *Déclaration 2011 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. <http://www.edk.ch/dyn/23034.php>
- CSRE (2014). *L'éducation en Suisse. Rapport 2014*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation.
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED*, 65. <https://www.ge.ch/document/note-information-du-sred-no-65-parcours-formation-jeunes-difficultes-scolaires-fin-du-cycle-orientation/telecharger>
- Hrizi, Y., Ducrey, F., Mouad, R. (2020). *Attractivité et valorisation des titres de la formation professionnelle - Panorama de la formation professionnelle*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/attractivite-valorisation-titres-formation-professionnelle-panorama-formation-professionnelle/telecharger>
- Meyer, T. (2018). De l'école à l'âge adulte : parcours de formation et d'emploi en Suisse. *Social Change in Switzerland* N° 13. Récupéré de : <https://www.socialchangeswitzerland.ch>
- Mouad, R. et Brüderlin, M. (2020). *L'École de culture générale à Genève : une école singulière au cœur du secondaire II. Parcours et représentations*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/20988/telecharger>
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2015). „Berufsbildungsverläufe von Jugendlichen in Genf“. In K. Häfli, M. Neuenschwander et S. Schumann (Hrsg.), *Berufliche Passagen im Lebenslauf. Berufsbildungs- und Transitionsforschung in der Schweiz* (pp. 161-186). Stuttgart: Springer VS.

Pour comprendre ces résultats

Population concernée : les données concernent principalement la volée de diplômés 2019, mise en contexte avec les volées 2014 et 2017 (les données 2018 étant disponibles dans le classeur Excel). Elles sont analysées de façon longitudinale par la reconstruction du parcours scolaire antérieur ayant conduit à l'obtention de chaque diplôme secondaire II. Seuls sont pris en compte les élèves qui sortent du CO. Les formations pour adultes (Collège, École de culture générale et CFC) ne sont pas prises en compte.

Durée moyenne effective : il s'agit de la durée s'écoulant entre la fin du secondaire I et l'obtention du diplôme. Elle est calculée en années et dixièmes d'année : 4.3 ans équivalent à 4 ans et 4 mois (3/10^e d'année).

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>